

Contrôle Antipollution

Protocole d'exigences pour le contrôle antipollution officiel

Véhicule essence à catalyseur sans EOBD

(durée : **20 minutes**, seulement mesures. Prix membre : chf **50.-** non membre : chf **90.-**)

- entretien du véhicule effectué selon les directives du constructeur.
- filtre à air et bougies en bon état (remplacé périodiquement selon les directives du constructeur).
- système d'échappement étanche.
- vidange effectuée selon les directives du constructeur.
- l'avance à l'allumage réglé (selon type de véhicule).
- le carnet antipollution doit être aux normes du constructeur et avoir assez d'espaces libres pour inscrire les résultats du test. (Nous ne fournissons pas de carnet antipollution).

Véhicule diesel sans EOBD

(durée : **40 minutes**, seulement mesures. Prix membre : chf **60.-** non membre : chf **100.-**)

- entretien du véhicule effectué selon les directives du constructeur.
- filtre à air et bougies en bon état (remplacé périodiquement selon les directives du constructeur).
- système d'échappement étanche.
- vidange effectuée selon les directives du constructeur.
- entretien de la courroie de distribution effectué selon les prescriptions du constructeur.
- le carnet antipollution doit être aux normes du constructeur et avoir assez d'espaces libres pour inscrire les résultats du test. (Nous ne fournissons pas de carnet antipollution).

(Le TCS décline toutes responsabilités en cas de rupture de la courroie dans le cadre du contrôle antipollution)

Véhicule EOBD (carnet avec cases à croix) essence et diesel

(durée : **30 minutes** avec contrôle et mesures. Prix membre : chf **50.-** non-membre : chf **90.-**)

- entretien du véhicule effectué selon les directives du constructeur.
- filtre à air en bon état (remplacé périodiquement selon les directives du constructeur)
- système d'échappement étanche.
- vidange effectuée selon les directives du constructeur.
- le carnet antipollution doit être aux normes du constructeur et avoir assez d'espaces libres pour inscrire les résultats du test. (Nous ne fournissons pas de carnet antipollution).

Nous n'effectuons que les mesures officielles d'antipollution et en aucun cas des réglages ou des diagnostics. Si le véhicule ne respecte pas les normes de pollution prescrites, le test sera arrêté, et la participation financière ne sera pas remboursée.

Le client confirme avoir pris connaissance des directives et des exigences demandées pour le contrôle antipollution de son véhicule et s'engage à les respecter.